

Le gaz vert, une énergie 100% locale, 100% renouvelable

CHOISIR LE GAZ,  
C'EST AUSSI CHOISIR L'AVENIR



Et chez GRDF, on fait quoi pour le gaz vert ?

Chez GRDF, nous sommes convaincus que le gaz vert a toute sa place dans la transition énergétique. Notre souhait, c'est de permettre à nos 11 millions de clients en France de pouvoir profiter de cette énergie locale et durable.

Nous accompagnons les producteurs de ce gaz d'avenir et pensons que 30 % de gaz vert pourrait circuler dans les réseaux de gaz français d'ici à 2030 et 100 % d'ici à 2050 !

Pour GRDF, rien ne se perd, tout se transforme !



Pour en savoir plus sur le biométhane

Connectez-vous sur [www.injectionbiomethane.fr](http://www.injectionbiomethane.fr)  
Réalisé avec l'ADEME et l'ensemble des acteurs de la filière biométhane, ce site vous propose toutes les informations techniques, réglementaires et économiques ainsi que la liste des interlocuteurs qui vous accompagneront dans la conception et la réalisation de votre projet.

QUEL QUE SOIT  
VOTRE FOURNISSEUR

L'énergie est notre avenir, économisons-la!

[grdf.fr](http://grdf.fr)

CHOISIR LE GAZ  
C'EST AUSSI  
CHOISIR L'AVENIR



Le gaz vert, une énergie 100% locale, 100% renouvelable

## Le gaz vert, c'est quoi ?

**Le gaz vert est une énergie 100 % renouvelable produite à partir de déchets organiques : déchets verts, ordures ménagères, déchets agricoles, déchets agroalimentaires ou encore déchets industriels.**

Après la collecte, les déchets sont triés, préparés et ensuite introduits dans un méthaniseur, une sorte de gros estomac. Les déchets vont alors être mélangés et chauffés à environ 37 °C. En fermentant, les bactéries vont digérer les déchets et ainsi les transformer en digestat (un engrais naturel) et en biogaz. Une fois épuré (c'est-à-dire débarrassé de toutes ses

impuretés), le biogaz aura les mêmes propriétés que le gaz naturel et prendra le nom de biométhane ! Il pourra alors être injecté dans le réseau de distribution de gaz naturel après odorisation.

Avec le biométhane, je peux chauffer ma maison, avoir de l'eau chaude pour mes sanitaires, cuisiner et même rouler propre !

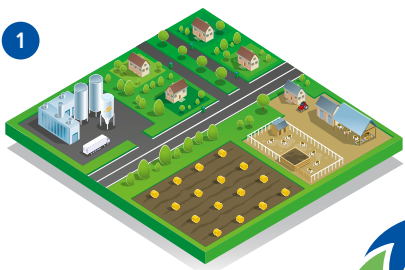
### LES ÉTAPES DE LA TRANSFORMATION

La méthanisation, une valorisation durable des déchets organiques qui s'inscrit dans le principe d'économie circulaire.

#### COLLECTE

Les déchets sont collectés et transportés sur le site de méthanisation.

1



#### MÉTHANISATION

Les déchets sont triés, préparés et introduits dans le méthaniseur. Ils sont mélangés et chauffés. Les bactéries les transforment en biogaz et digestat.

2



4



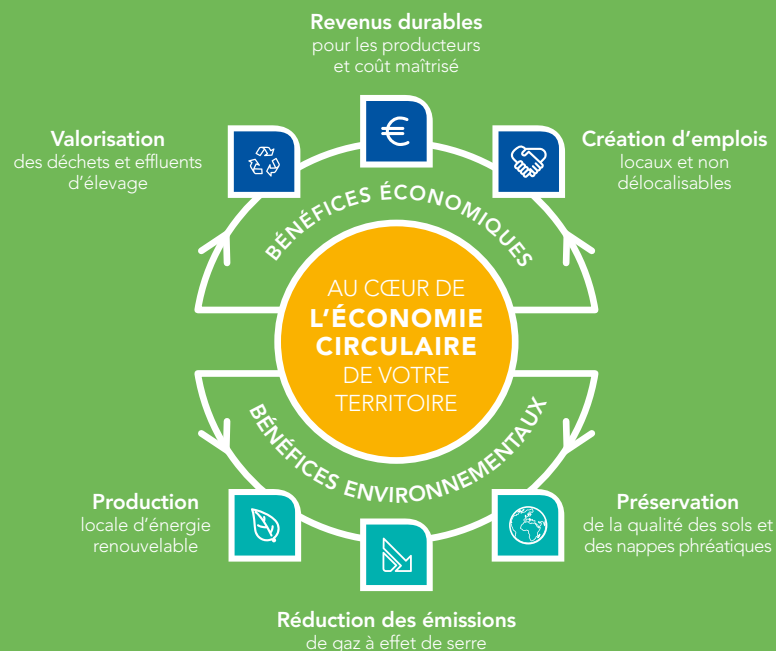
#### VALORISATION

Le digestat, engrais naturel, peut être épandu sur les terres agricoles. Le biométhane est injecté dans le réseau pour une utilisation similaire à celle du gaz naturel : chauffage, eau chaude sanitaire, cuisson, électricité, carburant...

#### INJECTION

Le biogaz est épuré et devient du biométhane. Dans le poste d'injection, GRDF odorise et contrôle la qualité du biométhane. Sa pression est ensuite régulée avant injection dans le réseau de distribution de gaz naturel.

3



### PRODUIRE DU BIOMÉTHANE, LE CYCLE VERTUEUX

Le biométhane participe pleinement à l'émergence d'une économie circulaire territoriale dans laquelle les déchets deviennent source d'énergie.

## Pourquoi le gaz vert c'est l'avenir ?

**Le gaz vert présente de multiples avantages. Il permet de donner une seconde vie à nos déchets tout en produisant une énergie renouvelable et locale. En clair, le biométhane permet de :**

- valoriser les déchets ;
  - produire une énergie renouvelable ;
  - réduire les émissions de gaz à effet de serre et améliorer la qualité de l'air ;
  - produire un engrais naturel, et ainsi remplacer les engrais chimiques ;
  - créer des emplois locaux et non délocalisables ;
  - favoriser le maintien d'une agriculture française ;
  - proposer une alternative écologique aux carburants traditionnels (BioGNV).
- Le gaz vert participe ainsi au développement d'une économie circulaire où les déchets deviennent une ressource d'énergie renouvelable.

